



Votre talent
au service
de la ville

Inspecteur ou Inspectrice en urbanisme et en environnement

Type d'emploi: Temporaire, Temps plein
Région: Victoriaville
Emplacement: Hôtel de ville
No de requête: 00684
No de concours: 2025-107
Nombre d'embauches prévues: 1



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

Vos fonctions

- Informer les citoyens et les professionnels, les conseiller et les accompagner dans leur demande d'informations et dans leur projet en lien avec les lois et règlements applicables par le Service de la gestion du territoire;
- Recevoir les plaintes, les inspecter et les analyser, rédiger les avis d'infraction et rapport d'infraction et en assurer le suivi;
- Détecter les infractions à la réglementation relevant du Service de la gestion du territoire;
- Analyser les demandes de permis en fonction des lois et règlements applicables par le Service de la gestion du territoire. Émettre ou refuser ceux-ci et en assurer le suivi;
- Répondre aux demandes du Service du greffe en lien avec la réglementation relevant du Service de la gestion du territoire;
- Participer à l'amélioration et à la modification de la réglementation municipale;
- Procéder aux inspections en lien avec les lois et règlements relevant du Service de la gestion du territoire;
- Développer et concevoir des documents d'information à l'intention des citoyens (fiches explicatives, vidéos, formulaires) à l'aide des outils informatiques appropriés;
- Préparer les dossiers de cour et aller témoigner dans les causes impliquant son Service et agir à titre de témoin dans certaines autres causes;
- Assumer le rôle de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme;
- Concevoir et dessiner des plans en lien avec des projets de développement municipaux (ex. : potentiel de développement, aménagement d'une aire de stationnement, etc.);
- Attribuer les numéros civiques;
- Accomplir toute autre tâche selon les instructions de son supérieur immédiat.

Votre salaire

- Selon la convention collective en vigueur, salaire horaire: minimum 36.38 \$ - Maximum: 45.47 \$

Votre horaire

- 35 heures par semaine

Exigences et particularités

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire et urbanisme ou dans un domaine connexe;
- Expérience minimale de deux (2) ans dans le domaine ou dans un domaine connexe;
- Détenir une carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Détenir un permis de conduire et avoir un véhicule à sa disposition;
- Connaissances et expérience dans l'application de règlements d'urbanisme.

Entrée en fonction à compter de février 2026 jusqu'en janvier 2027

"Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées."